

COMMUNIQUÉ

Gap, le 18 décembre 2020

Désenclavement des Hautes-Alpes : des opportunités avec le programme de “résorption des points noirs routiers” et 30 millions d’euros d’ores et déjà disponibles

L’ensemble des forces vives des Hautes-Alpes étaient une nouvelle fois réunies autour de la question du désenclavement des Hautes-Alpes, notamment par les axes routiers qui se situent au Sud du territoire. La réunion a eu lieu ce matin autour de Jean-Marie Bernard, Président du Département, et de Martine Clavel, Préfète des Hautes-Alpes. Elle était à l’origine vouée à faire un rendu de l’étude commandée par le Département après le rendez-vous organisé entre ces mêmes acteurs du territoire et la Direction des infrastructures (Ministère des transports, Paris, février 2019).

“La Direction des infrastructures, à l’époque, nous a clairement dit que l’État n’engagerait pas d’étude sur la poursuite ou l’aménagement du réseau dans la continuité de l’A51”, se souvient Jean-Marie Bernard. “Elle nous a, en revanche, invité à le faire si nous le souhaitions et l’Assemblée départementale a délibéré pour engager un bureau d’études en avril 2019.”

Cette étude conclut que le réseau routier ne rencontre pas de difficulté particulière hors saison touristique, sauf quelques points d’engorgement. En revanche, les périodes de vacances d’hiver et d’été voient des congestions, voire des verrous (traversée de Tallard) sur lesquels il est opportun d’intervenir.

“En ce qui concerne la RD 942, certains aménagements lourds pourraient être envisagés, pour un montant de 220 millions d’euros”, note Jean-Marie Bernard. “C’est complètement disproportionné par rapport aux besoins que nous avons. Le Département fera lui-même les quelques aménagements qui sont nécessaires”, poursuit le Président.

Sur la RN 85, en revanche, plusieurs scénarii sont possibles. Les deux premiers sont totalement écartés parce que soit trop ambitieux, soit pas assez. Il s'agissait d'une mise en 2x2 voies en tracé neuf, entre La Saulce et Gap, pour un montant de 330 millions d'euros. Ou d'aménagements de sécurité à minima, pour un montant de 20 millions d'euros. La troisième option permet des aménagements de sécurité (carrefours, contre-allée, 2x2 voies partielles) et la création de voies supplémentaires de dépassement pour la fluidité du trafic. C'est cette option qui est aujourd'hui retenue.

D'autant que, Jean-Marie Bernard a à nouveau échangé avec Renaud Muselier, Président de la Région, sur le projet de résorption des points noirs routiers du quotidien ce vendredi et que grâce à l'engagement de la Région et du Département, 30 millions d'euros dont 9 millions d'euros du Département sont donc disponibles pour engager des travaux. L'Assemblée départementale a délibéré en ce sens le 3 novembre dernier.

L'opportunité créée par ce partenariat et la convention afférente pose désormais la question de qui entreprendra ces travaux. La RN85 est une route nationale qui rejoindra la section Sud de la rocade de Gap. La route des Eyssagnières, qui doit être réaménagée dans le cadre de ce projet de rocade, est une route départementale amenée à faire le lien entre la RN85 Sud de Gap et la RN85 en direction du col Bayard. Ce tronçon, une fois réaménagé pourrait donc légitimement devenir national.

Sauf à ce que le Département ne se positionne. "Nous gérons aujourd'hui près de 2000 km de routes dans les Hautes-Alpes. Quelques kilomètres de plus ne feront aucune différence dans le quotidien des Haut-Alpins. En revanche, que la section de route nationale située entre La Saulce et Gap devienne départementale peut avoir des effets sur la maîtrise d'ouvrage des travaux et l'on peut gagner beaucoup de temps", note encore Jean-Marie Bernard.

Que ce soit en ce qui concerne la RN85 entre La Saulce et Gap, ou bien pour la section de la Rocade, la Préfète Martine Clavel laisse la porte ouverte à une telle option. "Je ne suis pas contre le fait que l'État délègue la maîtrise d'ouvrage à une collectivité pour réaliser ces travaux. Je propose que nos services – notamment la Dreal et le service des routes du Département – se réunissent très prochainement pour envisager une telle option."

Autour de la table à l'occasion de cette réunion

- Martine CLAVEL - Préfète des Hautes-Alpes
 - Cédric VERLINE - Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes
 - Pascale BOYER - Députée des Hautes-Alpes
 - Jean-Michel ARNAUD - Sénateur des Hautes-Alpes
 - Jean-Marie BERNARD - Président du Département
 - Marcel CANNAT - Vice-président du Département en charge des routes
 - Roger DIDIER - Maire de Gap
-
- Eric GORDE - Président de la CCI
 - Matthieu BADINIER - Directeur de la CCI
 - Nicolas CHABRAND - Président de la Fédération du BTP
 - Vincent ARRIEY - Vice-président de la fédération du BTP
 - Yvan CHAIX - Directeur de l'Agence de Développement
 - Michel GARCIN - Président de l'UPE
 - Sylvie GALÉA - Confédération des PME
 - Jean-Luc PELLOUX - membre de la Chambre d'Agriculture
 - Jean-Pierre BRENIER - Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 - Jean-Marie MOYON - Responsable pôle économique chambre des métiers
 - Sylvie TOPENOT - Chargée de mission aménagement du territoire à la Préfecture des Hautes-Alpes
 - Rémi DORNE - Directeur des Infrastructures au Conseil Régional
 - Jérôme SCHOLLY - Directeur Général des Services du Département
 - Alain RAMOND - Directeur Général Adjoint Pôle Aménagement Développement et Déplacements du Département
 - Jean-Luc BERTHINIER - Directeur des Déplacements, Infrastructures Routières et Aéronautiques du Département
 - Gilles DELABELLE - Chef de service Ingénierie au Département
 - Olivier TEISSIER / Lionel PATTE – DREAL
 - Nadia FABRE - SGAR